№ 927 = 3e Année. CINQ CENTIMES Dimanche 19 Avril 1891

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du VIEIL-Abreuvoir, N° 12
TOURCOING, rue Verte, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES ..... 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES ..... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS ..... 0 fr. 75 —
LOCALES ..... 1 fr. 00 —

Les annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING *aux Bureaux de l'Avenir*; à Lille, 51, rue Nationale; à ARMENTIÈRES, 1, place de la Gare; à VALENCIENNES, 10, rue Dampierre; dans la BELGIQUE et la HOLLANDE, à la Société anonyme de Publicité générale, 9, rue Auguste Orts.

TÉLÉPHONE

BOURSE DU BOULEVARD

3 0/0 Français	95 05	Ext. d'Esp.	72 71
3 0/0 Nouveau	95 62	Rio-Tinto	556 25
Extrême-Midi	495 —	Portugais	33 5/16
3 0/0 Italien	93.57	Russe nouveau	—
5 0/0 Turc	19 16	Égyptien	492 50
Chemin ottoman	15 50	Espagnol	—
Hongrois or	99 9/16	Tabacs	168 25
Banque ottomane	611 25	Tendance faible	

LA RELIGION ET LA ROUTINE

Les gens du Dauphiné, qui sont avisés et retors, avaient déjà à leur actif la gloire d'être les premiers Français qui eussent proclamé les principes de la Révolution Française. Un jour avant la prise de la Bastille, avait lieu, en effet, la fameuse assemblée de Vizilles qui déclara la guerre au roi et à ses avides courtisans. A cette page si belle de leur histoire, les compatriotes de Barnave et de Monnier paraissent vouloir en ajouter d'autres aussi glorieuses en prenant l'initiative d'un nouveau mode de séparation de l'Eglise et de l'Etat.

En particulier, ennemis de la violence, ils procèdent par infiltration par désœuvrance, ainsi que le prouve le bon tour que quelques uns d'entre eux viennent de jouer à M. Fava, l'irascible et ultra réactionnaire évêque de Grenoble.

Le curé d'une petite et pauvre paroisse de montagne, un chétif village du nom de Monteynard, haut perché sur le flanc d'un mont abrupt au pied duquel coule un torrent dévastateur, le Drac, s'ennuyait tellement dans ce coin peu foltâtre qu'il avait, à l'instar du sire de Fraaboisy, pris femme. Il vivait *coram populo* avec sa maîtresse et ses enfants, respecté et aimé de ses ouailles et aussi heureux que peut l'être un homme qui habite un semblable village.

Il fut, naturellement, dénoncé par ses collègues, mis au ban des prêtres du canton et finalement forcé de renoncer à ses burettes en faveur d'un autre ecclésiastique, moins amoureux que lui des saintes joies de la famille.

Dire que le nouveau curé fut accueilli par des transports de joie à Monteynard serait outrager la vérité : le malheureux eut à subir une de ces « conduites de Grenoble » célèbres partout et s'il ne fut pas lapidé, c'est bien parce que la porte de son presbytère était solide.

Le curé révoqué avait suivi de loin les événements. Il pensa avec raison qu'il était inutile de quitter des gens qui lui donnaient, en tapant à tour de bras sur son successeur, des preuves aussi grandes d'affection, et, après avoir réfléchi, il eut une idée de génie : il se fit protestant et proposa à ses ouailles de déserter tout à fait l'Eglise pour aller l'entendre prêcher la religion de Luther et de Calvin.

Topons-là, dirent les paysans. Et quelques jours après ils avaient embrassé à peu près tous la religion réformée. On ne disait plus de choses désagréables au nouveau curé, mais les araignées tissaient silencieusement leur toile dans les confessionnaux, l'église restait vide et le casuel était réduit à sa plus simple expression qui est rien du tout.

Pendant ce temps le neo-pasteur huguenot, installé dans une grange en face de l'église, prêchait à perdre haleine et enthousiasmait les paysans nouvellement convertis.

L'affaire, dont il est inutile de suivre plus loin les péripéties, s'est arrangée grâce à l'intervention des Chartreux — ces banquiers du clergé dauphinois — qui ont envoyé au curé délaissé vingt-cinq mille francs pour revenir son église. Or, on a beau aimer Calvin et ses doctrines, mais on ne renonce pas pour satisfaire cet amour, quand on est montagnard dauphinois, à la perspective de toucher une part d'une semblable aubaine.

Donc, le curé-pasteur protestant a succombé sous le poids du Veau d'or, mais cette aventure donne un rude coup à la sincérité des convictions religieuses et montre bien, ce qu'on savait d'ailleurs, sur quoi reposent toutes ces pratiques. Simple affaire d'habitude, et pas davantage. On est étiqueté à sa naissance, et on dédaigne plus tard d'enlever l'étiquette, on n'ose même pas, parce qu'on en voit une semblable à tous : ils l'ont, on la garde. Et, comme ceux qui s'occupent de ces choses, font le recensement seulement des étiquettes, on arrive à un chiffre considérable d'inscrits.

Pourtant, quelle suprême indifférence habite au fond du plus grand nombre ; quel détachement de toutes ces idées respectées, mais non choisies et qui, une à une sont tombées, disparues pour ne plus revenir ! Cela fait illusion par l'organisation savante ; cela tient par un miracle d'équilibre. Avec un peu de bruit fait par ceux qui ont intérêt au fonctionnement de la machine ; avec de la musique d'opéra au besoin, avec des illuminations, avec de la mise en scène, par moments il y a comme une palpitation de vie.

Mais s'il n'y avait pas cet attrait extérieur, s'il n'y avait pas surtout cet abandon de soi qui est cause que ce qui a été quelque temps continue d'être seulement pour ce motif, la ruine serait irréparable et la chute complète. Car le sentiment n'y est plus, mais plus du tout. Avec de la tapisserie, on masque les lézardes des murs ; les murs n'en sont pas moins lézardés et profondément. Et la preuve, c'est que si un incendie ou une passion sont en jeu ; si un accroc est fait à la tapisserie, on aperçoit vite combien peu l'idée religieuse tient au cœur, comme le mur s'effrite et croule.

Les habitants de Monteynard étaient des dévots pratiquants ; ils allaient volontiers à confesse, communiaient, ne se seraient pas crus mariés sans la bénédiction du prêtre ; et, au départ pour le grand voyage, ils ne manquaient pas de se faire frotter d'huile sainte le vieillard, ou jour au lendemain, disposés à abandonner tout cela, sans regret et sans douleur ; à échanger ces pratiques pour d'autres, comme on troque une redingote contre une autre. Avaient-ils donc autrefois autre chose qu'une habitude, un entraînement ? S'ils y eussent attaché une importance grave, ils ne changeraient pas. La disparition du marchand n'altère pas la marchandise.

Leur acharnement à suivre un prêtre taxé d'indignité prouve qu'au fond la religion n'est qu'une affaire de routine. Le jour où on voudra remettre cette routine au rancart et faire seulement un pas dans la voie de la saine raison, le colosse aux pieds d'argile que l'on appelle l'Eglise et qui ne se tient debout que par la force de l'habitude croulera et l'humanité entrera enfin dans la voie de l'apaisement, du progrès et de la véritable civilisation.

Albert LEROY

COMMISSION DES DOUANES

Rapport de M. Pierre Legrand sur le Filature de Coton (Suite)

II

IMPORTATION — EXPORTATION

Tandis que les exportations de fils de coton sont insignifiantes et n'atteignent qu'une moyenne de 750.000 kilog. pour les treize dernières années, les importations se sont accroissées dans des proportions alarmante ainsi que le démontre le tableau suivant :

Périodes	Fils simples écrus, blanchis et teints	Fils retors écrus, blanchis et teints	Totaux
1867 à 1876	3.542.000	454.000	3.996.000
1877 à 1881	8.396.000	1.199.000	10.045.000
1882 (1) à 1889	10.197.000	1.568.000	11.762.000

Les entrées des fils étrangers se répartissent d'une façon inégale entre les différentes catégories qui forment l'échelle des numéros de filature ; elles portent presque exclusivement sur les numéros au-dessous de 60 (pesant 500 grammes pour une longueur de 60,000 mètres). La moyenne des importations en effet dans la proportion de 96 0/0 aux fils classant plus gros que 60 et se rattachant dans la proportion de 57 0/0 à la catégorie spéciale des numéros 30 à 30 (pesant 500 grammes pour une longueur variant de 30,000 à 30,000 mètres).

III

ORGANISATION INDUSTRIELLE, SITUATION DE LA CLASSE OUVRIÈRE etc. etc.

L'organisation industrielle, si nous nous plaçons au point de vue du bien-être moral et physique de la classe ouvrière, n'est pas satisfaisante ; dans cette branche de l'industrie textile, nous trouvons de nombreux exemples de la prolongation excessive des heures de travail. La journée effective descend bien rarement au-dessous de douze heures et dans beaucoup de cas dépasse d'une demi-heure et quelquefois plus la limite légale ; des manufactures ont organisé dans leurs usines le travail de nuit, soit en alternant les équipes, soit en affectant au travail nocturne un personnel spécial. Sur le total des ouvriers employés, on compte plus de la moitié de femmes et d'enfants ; la moyenne des salaires, surtout dans certaines régions de la France, ressort à un taux relativement bas.

Cette tendance de l'industrie cotonnière à obtenir une production de plus en plus forte qui, au premier abord, paraît étrange alors qu'il s'agit d'une industrie peu prospère, s'explique par la nécessité d'abaisser le prix de fabrication dans la mesure du possible ; en comme nous le verrons quand nous examinerons les détails du prix de revient, l'un des éléments les plus importants du coût de fabrication est la charge d'intérêt et de l'amortissement des capitaux engagés, plus le diviseur, c'est-à-dire le nombre de kilog. de fils produit, est élevé et moins le quotient, c'est-à-dire le prix de revient, la charge des capitaux, sera considérable par unité.

Supposons un million de francs comme capital donnant lieu pour l'amortissement à une dépense annuelle de 100.000 fr. ; il est évident que la quote-part de cette charge dans le coût de fabrication de chaque kilog. de produit variera du simple au double, selon que la production aura été de 500.000 kilog. ou de 1.000.000 de kilog. ; dans la première hypothèse, la fraie du capital représenterait 20 centimes par kilog. ; dans la deuxième, cette charge ne sera plus que de 10 centimes.

C'est à ce point de vue que se place l'industriel pour demander à son personnel ouvrier le plus de travail possible en échange d'un salaire dont le chiffre total calculé à la journée est trop bas pour supporter des réductions.

Nous avons établi que la filature française n'était pas prospère, que le développement, qui s'était manifesté d'une façon si remarquable dans l'industrie cotonnière du monde entier, ne s'était pas produit en France, que l'importation des fils étrangers, déjà considérable lors du vote du tyrif général en 1881,

(1) Les droits de douanes ayant subi quelques modifications par suite de l'application dans le cours de 1882 des nouveaux tarifs conventionnels, nous avons écarté cette année des comparaisons.

s'était accrue depuis cette époque, que la malaise de la filature se prolongeait ; le personnel ouvrier par le maintien d'une durée de travail excessive et quelquefois par une organisation nuisible à leurs intérêts physiques et moraux. Nous avons à examiner brièvement les causes et l'infériorité de la filature française de coton quand on la compare à sa puissante rivale d'outre-Manche.

L'Angleterre nous fournit de beaucoup la plus grosse part des fils importés ; aux 2.800.000 kilog. que les documents statistiques de la Douane attribuent à ce pays, il faut ajouter la presque totalité des 4.300.000 kilog. qui entrent en France par la frontière belge ; l'on sait, en effet, que c'est par l'intermédiaire d'Anvers et Saint-Sainfoin, beaucoup plus économique que celui du Havre ou de Dunkerque, que se fait l'expédition des fils anglais en destination des Vosges. Le « Bord of Trade » donne pour l'exportation des fils de coton en France un chiffre presque double (1) de celui de la douane française, quoiqu'il ne comprenne qu'une partie des expéditions sur les Vosges.

Grâce aux enquêtes contradictoires de 1860 et 1870, aux discussions du Conseil supérieur du commerce, des commissions parlementaires, de la Chambre et du Sénat, grâce aux réponses des chambre de commerce, aux travaux anonymes faits sur la matière, le coût de filature en Angleterre et en France est bien connu, les différences sont faciles à déterminer et il est permis d'affirmer que les données mises en avant sont aussi exactes qu'elles peuvent l'être en une matière aussi variée et pour une question où les éléments diffèrent à l'infini avec chaque usine et avec la qualité de chaque produit.

Sous le bénéfice de ces réserves, nous suivrons de nouveau le chemin rebattu et nous nous efforcerons de rechercher l'heure de fabrication dans les deux pays ; comme l'honorable M. Méline dans son rapport de 1879, nous prendrons pour type le n° 36, qui représente l'un des genres les plus employés et qui appartient à la catégorie (20 à 30) dont l'importation est le plus considérable.

Frais de premier établissement. — Prix de revient de la broche.

Dans un mémoire intéressant présenté au nom du Lloyd roumnais, M. Yver donne les renseignements suivants sur les prix de construction de filatures françaises :

« Le prix de revient de la broche, en France a déjà été examiné, discuté à plusieurs reprises et avec beaucoup de soin devant les commissions d'enquête de 1860 et 1870 ; il a été récemment établi dans la dernière de ces enquêtes par les dépositions de MM. O. Fauquet et aîné, Pinel Ch. et Fils, de deux de ces sœurs avaient fondé de fort belles filatures et M. Fauquet, dans un travail très bien étudié, avait informé à la commission le prix de revient de quelques autres établissements moins et bien montés.

« Les filatures françaises citées étaient les suivantes :

« Filature d'Oissel, créée en 1860 et ayant coûté 52 fr. 90 la broche ;

« M. Fauquet établissait que la même filature, créée en 1873, avait coûté 47 fr. 50.

« M. Pinel avait fondé en 1868 une filature qui lui était revenue à 55 francs la broche ; en 1876, il avait doublé son établissement et la seconde moitié lui avait coûté 61 francs.

« Une filature montée en 1871 par MM. David-Trouillet et Adhémar, à Epinal, était revenue à 75 francs la broche. Une autre filature, créée en 1876 par une société dont MM. Siegfried et Ch. Frères étaient les principaux intéressés, avait coûté 76 francs.

« La moyenne de ces prix, embrassant une période de dix-huit années pendant lesquelles les prix de revient avaient été toujours en augmentant, s'était donc établie aux environs de 65 francs la broche.

« Depuis 1878, il y a en tendance à la baisse, et le minimum du coût de la broche a dû atteindre vers 1881 ou 1882 ; il faut en outre, on aurait pu faire en France une filature à un moindre prix que celui cité plus haut ; mais le même avantage étant acquis aux industriels anglais, la situation comparative n'en est point changé, pas plus qu'elle ne changera dans l'avenir, et, comme cela semble être le cas en ce moment, il survient une reprise dans la construction et de la hausse sur le prix de revient des filatures.

« Quoi qu'il en soit, et pour ne point donner prise aux soupçons d'exagération, nous avons établi le chiffre d'une filature montée en France, vers 1883 à 1884, au moment la plus favorable. Nous avons supposé un établissement d'une importance comparable à celle des filatures anglaises et monté pour filer exclusivement le n° 28 en bobines. De semblables conditions seraient difficilement réalisables en France, où l'on demande une production variée ; mais nous avons, à dessein, voulu ne raisonner que sur les éléments plus avantageux qu'il soit théoriquement possible de réunir en France.

« Nous avons donc supposé une filature de 28.000 broches, montée spécialement pour filer de la bobine n° 28 et nous avons trouvé qu'elle nécessitait la dépense suivante :

« Terrain	60.000 fr.
« Bâtiment	300.000
« Chaudières et tuyauterie	90.000
« Machine à vapeur et transmissions	120.000
« Eclairage	30.000
« Chauffage	20.000
« Matériel	569 800
« Atelier de réparations	35.000
« Intérêts pendant la construction	32.300
« Total	1.356.300 fr.

« Soit 47 fr. 70, en, en nombre rond, 48 fr. la broche.

« Ce chiffre est certainement trop modéré et serait indubitablement dépassé dans la pratique. Nous l'adoptons, néanmoins, dans notre préoccupation de ne pas être taxés d'exagération. »

(*A suivre.*)

NOS DEPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

La maladie de M. Carnot fils

Paris, 17 avril. — M. Ernest Carnot, fils du président de la République, est atteint de la fièvre scarlatine.

Le docteur Planchon, médecin ordinaire de l'Elysée, a été hier en consultation avec le docteur Potain. Il résulte de cette consultation que l'état du malade n'offre pas un caractère grave.

Le malade est constamment à son chevet.

Par contre, M. Carnot ne voit pas son fils, sur l'ordre exprès des médecins qui lui ont interdit l'accès de la chambre du malade.

Le rétablissement du pari aux courses

Paris, 17 avril. — Une délégation des éleveurs de chevaux a été reçue successivement dans la matinée par le président du conseil, le ministre de l'intérieur et celui de l'agriculture.

Les délégués ont insisté auprès des membres du gouvernement pour qu'il soutienne énergiquement devant le Parlement le projet déposé par M. Develle permettant, avec le rétablissement du pari aux courses, d'obtenir les sommes destinées à favoriser l'élevage des chevaux, utile à la défense nationale et au développement de l'industrie chevaline, laquelle a reçu par les derniers événements un coup terrible.

Le président du conseil a répondu en substance que le projet de M. Develle avait précisément déposé pour atteindre ce double but et que ce projet était non-seulement celui du ministre de l'agriculture, mais aussi celui du gouvernement.

De son côté, M. Constans a déclaré que c'était à tort qu'on avait représenté comme hostile à tout projet en matière de course. On s'est mépris sur les intentions. Il a simplement voulu mettre fin à une situation mal définie. Dans les conditions actuelles, il ne peut pas, en présence de la Chambre, qui a voté un projet qu'il a déposé avant la prorogation.

La reine d'Angleterre à Grasse

Grasse, 17 avril. — La reine avait demandé que le 26e bataillon de chasseurs alpins de 1000 hommes avec un convoi de bagages et aussi les impédimenta, manœuvrât devant elle sur un plateau situé à huit kilomètres de Grasse.

La reine a suivi avec un grand intérêt toutes les évolutions, puis le bataillon a défilé devant elle.

La reine a félicité l'attitude et le costume pittoresque et a félicité vivement le chef du bataillon.

UN NAVIRE RUSSE EN CORSE

Ajaccio, 17 avril. — Le croiseur russe, *Amiral Kornilow*, est arrivé. Les officiers ont débarqué au milieu d'un immense concours de population et ont salué « vive la Russie ».

UN INCIDENT FRANCO-BULGARE

Philippopoli, 16 avril soir. — Il y a quelques jours, un ordre d'expulsion a été décrété, en violation des conventions internationales, contre un Français, M. Chadourne, résidant à Sofia. Le gouvernement bulgare, qui reprochait, paraît-il, à ce Français d'avoir fait des correspondances qu'il supposait inspirées d'un esprit hostile à la politique de M. Stambouloff.

Notre agent, M. Lanel, n'avait pas été prévenu. Il s'empressa de protester et de donner suite à notre compétriote dans l'hôtel du consulat.

Informé de cet incident, M. Ribot télégraphia pour approuver l'attitude énergique de M. Lanel, qu'il invita à réclamer une satisfaction immédiate.

A la suite d'une nouvelle démarche de M. Lanel, l'ordre d'expulsion a été rapporté pleinement et simplement.

Nous pouvons ajouter que l'agent d'Italie qui remplit à Sofia les fonctions du doyen du corps consulaire a prêté, en cette occasion, son concours à M. Lanel, sans qu'il ait cependant qu'il ait été remarqué et qui n'a pas dû laisser aucune impression sur le gouvernement bulgare.

Faits Divers Télégraphiques

De notre correspondant spécial

MORT D'UN TERRITORIAL. — Alger, 17 avril. — Le brigadier Schwandt du 1er chasseurs d'Afrique, à Biskra, qui effectuait des périodes d'instruction à cheval, s'était mis monté en selle en s'appuyant trop sur l'étrier, la selle tourna ; le cheval, effrayé, prit le mors aux dents et jeta le malheureux à terre vers le cour. Quand on arrêta l'animal, le cavalier était couvert de si graves blessures qu'il succomba peu après.

UNE EXÉCUTION CAPITALE. — Troyes, 17 avril. — M. Bailliet, dont trois aides sont arrivés à Troyes à midi, la guillotine arrivera à 6 heures. L'exécution de Ferd aand Robin aura lieu demain à cinq heures.

Rappelons les détails du crime que Ferdinand Robin va payer de sa tête.

Ce dernier, âgé de 21 ans, vivait avec Ferd nand Robin, dit le Toqué, âgé de trente-deux ans et Octave, âgé de vingt ans, pénétraient chez les époux Baillet, cultivateurs, qui passaient dans le pays pour posséder une certaine fortune.

Ils entraient dans l'écurie et excitaient les animaux, pensant que le bruit qu'ils feraient décideraît Baillet à descendre, et, se postant derrière la porte ils attendirent leur victime.

Au moment où Baillet, un vieillard de soixante-dix ans, pénétrait dans l'écurie, Ferdinand Robin l'assommait d'un coup de bâton ferré et Octave l'achevait d'un coup de bêche.

Ce premier crime accompli, les deux frères, pensant que Mme Baillet, inquiète de ne pas voir revenir son mari, sortirait à son tour, allèrent l'attendre dans le couloir de la maison. Au moment où la malheureuse franchissait le seuil de sa cuisine, elle était, comme son mari, assommée par le redoutable Robin et achevée par Octave.

Les assassins mirent ensuite la maison au pillage, mais sans trouver grand'chose ; par le plus grand hasard une somme de 9.000 fr. cachée dans l'armoire échappa à leurs recherches.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 71

LES MILLIONS

De M. Joramie

DEUXIÈME PARTIE

L'ŒUVRE DU MAL

Au souvenir de leur mère, qu'ils avaient eu le malheur de perdre trop tôt, tous deux versèrent des larmes.

Denise dit à son frère combien elle avait souffert de se voir seule au monde, abandonnée, n'ayant personne à aimer, obligée de servir des gens qui, sans pitié pour son jeune âge, la condamnaient à un travail au-dessus de ses forces et, pour récompense, la maltraitaient et souvent ne lui donnaient pas à manger.

Elle n'avait guère eu de bon temps, mais elle avait retrouvé son frère, maintenant c'était fini, enfin elle allait être heureuse.

Plus hardie avec son frère qu'avec maître Rémel, elle lui parla de Charles Labaume, qui était devenu amoureux d'elle et qui, bien qu'elle ne fût qu'une pauvre servante, voulait l'épouser.

En rougissant, les yeux baissés, elle avoua à Lucien qu'elle aimait Charles Labaume.

En écoutant l'idylle de sa sœur, Lucien pensa à Eugénie Lurcan et soupira. Denise était simple, elle en était sûre, et lui... Hélas! il doutait.

— Malheureusement, continua la jeune fille, le père de Charles est un plus riche propriétaire de Nitville, et il ne consentira jamais à ce que son fils prenne pour femme une pauvre fille comme moi. Aussi je vais tâcher de ne plus penser à lui ; il me semble que près de toi, mon frère, cela me sera facile. Maintenant, voilà, je ne veux plus aimer que toi.

— Chère Denise, dit Lucien, tu peux très bien m'aimer, tout en aimant aussi M. Charles, et sans renoncer à devenir sa femme. Ne faut-il pas qu'une jeune fille se marie?

— Je te le répète, Lucien, le père de Charles ne voudra jamais...

— Nous verrons cela. Aujourd'hui nous sommes pauvres tous les deux ; mais dans un an tu peux être riche.

— Tu te moques de moi, Lucien.

— Mais non.

— Tu sais bien que je n'attends pas un héritage, fit Denise étouffant un sourire.

— Ecoute, ma sœur. Tu sais ce que je fais ; élève de M. Georges Ramel, je me suis donné à la peinture avec toute l'ardeur qui brûle en moi et j'ai voulu faire honneur à mon maître en profitant de ses leçons, de ses conseils. Monsieur Georges n'a pas en trop à se plaindre de son élève, je crois, bien que les débuts aient été difficiles ; il m'a donné du talent et a fait passer en moi le souffle de son génie. Aujourd'hui, — il me l'a dit lui-même, — je ne suis plus un élève, mais un peintre, un artiste.

— Je travaille, Denise, je travaillerai plus et mieux encore ; bientôt, je l'espère, des gens mon maître me le permettra, je vendrai mes tableaux ; il faut que d'ici un an j'aie gagné vingt mille francs ; cette somme sera la dot. Aussitôt que je l'aurai, cette dot, j'irai trouver le père de celui que tu aimes, et je saurai si bien lui parler qu'il ne s'opposera plus au mariage de son fils avec Denise Mérel qui, si elle a été une pauvre servante, est une honnête fille. Voilà, ma sœur, ce que je te promets.

— Ainsi, Lucien, c'est pour moi que tu veux travailler?

— Oui.

— Et, pour que je me marie, tu veux me donner ton argent?

— Tout ce que je gagnerai.

— C'est très bien ; mais toi, Lucien, toi?

— Moi?

— Si tu me donnes tout il ne te restera rien?

— Oh! moi, je n'ai plus besoin d'argent, répondit le jeune homme avec un accent de tristesse profonde.

Denise le regarda fixement.

— Comme tu dis cela, fit-elle. Lucien, tu es triste.

— Mais, non, je l'assure.

— Je vois des larmes dans tes yeux.

— Des larmes de joie, comme ce matin quand tu t'es jetée dans mes bras.

Denise secoua la tête.

— Tu ne me dis pas la vérité, mon frère, tu as quelque chose.

— Que veux-tu que j'aie, si ce n'est le bonheur de t'avoir retrouvée?

— Oh! c'est vrai, tu es heureux de me revoir ; mais voilà, Lucien, je sens, je devine que tu as un chagrin ; tu veux me le cacher, soit. Oui, oui, garde ton secret, puisque ta sœur ne doit pas le connaître encore. Mais, un jour, tu m'en parleras, quand j'aurai gagné de quoi t'en essuyer les larmes, pense à Denise, qui est toute prête à faire tout au monde, même l'impossible, pour que son frère ait le cœur gai.

Je ne suis pas instruite, puisque je ne sais ni lire ni écrire ; mais j'ai été à l'école, une très jolie école, celle des douleurs de la vie, et je sais pas tout à fait ignorante. En souffrant, j'ai appris. Il y a d'autres livres que ceux qu'on achète chez les libraires ; je n'ai pu lire que quelques-uns.

Partout où j'ai passé, j'ai entendu dire les mêmes paroles, j'ai vu les mêmes hommes avec les mêmes passions, des bons parfois, mais méchants presque toujours ; je me suis effrayée plus d'une fois et souvent j'ai préféré la société des bêtes que je soignais, à celle des gens. J'ai vu le bien et le mal, je me suis enthousiasmée pour les belles choses, les vilaines m'ont fait détourner la tête avec dégoût.

Va, je ne suis peut-être pas aussi naïve que j'en ai l'air. Dans tous les cas, j'ai du cœur, et s'il le fallait, Lucien, si c'était nécessaire, je saurais mourir pour toi, que j'aime.

— Oh! ma bonne Denise, ma bonne sœur! s'écria Lucien en proie à une vive émotion, ou tu as du cœur, un grand cœur, et je suis fier de toi!

Il la prit dans ses bras et la serra fortement contre son cœur.

— Tiens, dit Denise, j'aime beaucoup Charles Labaume : cependant s'il me fallait renoncer à l'espoir de l'avoir pour mari, je sens que ton affection suffirait à me consoler.

Ces paroles, en le frappant comme un coup de fouet, firent tressaillir Lucien. Sans intention, sans même s'en douter, sa sœur venait de lui donner une leçon, plus parce qu'il était séparé de celle qu'il aimait, il tombait dans le découragement, se laissait aller au désespoir ! Et-ce que Denise se plaignait, elle ? Non. Au contraire, être de l'affection de son frère, elle se montrait disposée, s'il le fallait, à faire le sacrifice de son amour.

C'est Denise qui lui apprenait à être fort ; c'est Denise qui lui disait qu'il faut se résigner, se soumettre, subir les dures épreuves de la vie. Comme il se sentait petit et faible, lui, le homme, devant la force morale de sa sœur ! La force et l'énergie de Denise l'humiliaient. Il rougissait de sa faiblesse ; il était honteux de son découragement.

Après être resté, un instant silencieux, Denise reprit :

— Lucien, tout à l'heure tu me disais : Je travaille et je vais travailler plus encore pour que tu gagnes une dot.

— Oui, Denise.

— Eh bien, mon frère, écoute-moi : à cela je préfère travailler moi-même, je veux devenir riche et, si tu le peux, un grand peintre comme monsieur Georges Ramel ; mais il faut pas que tu me gâtes ma dot. Je veux garder pour moi, le droit de faire sur la scène de mes parples ; quand tu seras riche, heureux, je ne repousserai pas tes bienfaits ; mais, une dot, je n'en ai pas besoin, je n'en veux pas.

Vois-tu, Lucien, j'ai des idées à moi ; je sais ce que je veux et j'ai ma fierté. Ce n'est pas Denise Morel qui sollicitera jamais un mari. Une dot? Allons donc! Est-ce que je voudrais plus avec vingt mille francs? Non, non ; je suis pauvre, Charles m'aime aussi ; il n'oseraît pouvoir rien faire contre le consentement de son père où il en prendra une autre.

Une femme n'a pas besoin d'avoir de l'argent quand elle apporte à son mari son honnêteté, sa jeunesse, deux bons bras pour l'aider dans son travail et son cœur pour l'aimer!

— C'est vrai, Denise, tu as peut-être raison.

XVII

LES RECHERCHES

Huit jours après la lecture du testament olographe de monsieur Joramie, en présence des parents du défunt, et le comte de Solem ayant accepté le titre et les fonctions d'exécuteur testamentaire, en l'étude de maître Simon, notaire, Antoinette Mourillon avait quitté Paris pour se mettre à la recherche de Claire Guérin, l'héritière de monsieur Joramie.

Mourillon savait que l'importante mission dont il était chargé et qu'il avait acceptée avec plaisir serait difficile, ardue mais il entrait en campagne vaillamment, le cœur plein d'espoir. Il comptait sur le hasard qui, quand il s'en mêle, fait si bien les choses, et plus encore sur la Providence, si merveilleuse dans ses manifestations, sur cette Providence dont quelques heures auparavant il avait reconnu la toute puissance.

La malheureuse Claire Guérin, se disait-il, a commis une faute, elle a fui le toit de son seule complice, et la punition que son père lui a infligée a été excessive. Cet homme, ce père n'a pas compris que les larmes les plus vives, les crimes mêmes ont droit au pardon, et qu'il y a à peut-être pardonner.

Mais si, avant de mourir, après tant d'années écoulées monsieur Joramie n'est sûr qu'en faveur de Claire Guérin, qu'il avait aimée dans sa jeunesse, s'il a pensé à cette malheureuse qu'il a rendue mère, c'est que la volonté de Dieu avec elle s'accomplira.

Claire Guérin a souffert, beaucoup souffert, et, à cette heure, la terrible malédiction de son père peut-être encore sur elle ; mais Dieu, dans sa justice et sa bonté, s'est dit : C'est assez ; après un châtiment trop cruel, faut à la malheureuse mère qui l'a subi un récompense.

Ainsi pensait le honnête Mourillon, et de là lui venait sa confiance, l'espoir qui avait au cœur.

Il arriva à Bourgvieux par une belle matinée de la fin d'avril et commença immédiatement ses investigations. Il vit successivement toutes les personnes qui, dans le village, portaient le nom de Guérin et qui étaient, à différents degrés, les parents de la malheureuse Claire.

Partout on lui fit la même réponse.

Depuis que Claire Guérin, enceinte, avait quitté Bourgvieux, chassée par son père, on n'avait jamais entendu parler d'elle. On avait la conviction que la pauvre fille était morte de misère dans quelque endroit ignoré, qu'elle avait cherché à se cacher, qu'elle avait vécu avec sa honte, elle avait mis fin à ses jours.

Mais Mourillon avait la conviction contraire. Comme monsieur Joramie avant d'écrire son testament, quelque chose lui disait que Claire Guérin existait encore.

Beaucoup de petits enfants n'avaient jamais connu Claire ; mais ils avaient souvent entendu parler d'elle par les Guérin, les vieillards, qui avaient été à l'école avec elle et qui, tant fait tanser sur la place les jours de fête, que les jeunes gens qui, plus tard, avaient appris l'histoire de Claire qui, au dire de tous, était la plus belle fille qu'il y eut en Bourgvieux, et la plus sage.

D'ailleurs, Claire Guérin, disparue, avait été souvent, dans le village, l'objet de toutes les conversations et de nombreux commentaires, car parfois, les femmes qui, tout en ne craignaient pas de dépenser de l'argent, étaient venues demander des renseignements sur Claire, cherchant surtout à savoir ce qu'elle était devenue.

Ces recherches au sujet de Claire Guérin avaient toujours fort intrigué les habitants de la commune ; mais on n'avait jamais pu savoir pourquoi on cherchait à connaître les pièces d'or nouvelles, serait-donnée à la personne qui serait savoir à maître Simon, notaire à Paris, qui était devenue Claire Guérin et l'enfant qu'elle avait mis au monde.

(*A suivre.*)

EMILE RICHEBOURG